

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

**Le 8 décembre 2014**

**Procès-verbal** de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le huitième jour de décembre deux mille quatorze (2014) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

**Présences:**

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoit Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, dir. gén. sec.-trés, rédige le procès-verbal.

**2014-12-316.2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 Session ordinaire 10 novembre 2014
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
  - 4.2 Calendrier des réunions pour 2015
  - 4.3 Programme de bonification des compensations tenant lieu de taxes
  - 4.4 Fabrique de Cacouna - Remerciements
  - 4.5 Québec Municipal - Abonnement
  - 4.6 Association des plus beaux villages du Québec - Cotisation 2015
  - 4.7 Invitation - Corporation mobilisation L'Isle-Verte
  - 4.8 Servitech - Bernard Simard
  - 4.9 Taux IPC pour l'année 2015
  - 4.10 Centre d'archives de Rivière-du-Loup - Demande
  - 4.11 Mutuelle des Municipalités du Québec - Ristourne
  - 4.12 PG solutions - Formation
  - 4.13 Ville de Rivière-du-Loup - Coût informatique de la cour municipale pour 2015
  - 4.14 Journal Epik - Prévision de contribution annuelle publicitaire 2015
  - 4.15 Correspondance - Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime, Ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
  - 4.16 Fermeture compte des travaux lots 1,2 et 3

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 5.1 Rapport du service incendie
  - 5.2 CSST- Sommaire des sommes portées à notre dossier
  - 5.3 Embauche nouveaux pompiers
  - 5.4 Achat - Brigade incendie (badge, pièce identité, manteaux, tuques, casquettes)
  - 5.5 Salaire brigadier scolaire
  
6. TRANSPORT
  - 6.1 Correspondance - Gestion MDCM Inc.
  - 6.2 Correspondance - Hugues Guérette Inc.
  - 6.3 Transport Vas-Y - Rapport annuel
  - 6.4 Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier
  - 6.5 Suivi du dossier TransCanada Énergie Est
  
7. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 7.1 Achat déversoir
  - 7.2 Salaire technicienne des eaux
  - 7.3 Bassins aérés
  
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
  - 8.2 Procès-verbal du CCU du 24 novembre 2014
  - 8.3 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 201-14 - Relatif à la modification du schéma d'aménagement (création de l'affectation récréotouristique - Parc côtier Kiskotuk)
  - 8.4 Commission de Protection du territoire agricole du Québec - Demande 406693
  
9. LOISIRS ET CULTURE
  - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.
  - 9.2 Budget 2015 - Bibliothèque municipale
  - 9.3 Avenants - Travaux bibliothèque
  - 9.4 Embauche - Responsable de Place Soleil
  - 9.5 Demande - Corporation de développement de Cacouna
  - 9.6 Demande de paiement no 4 - Travaux bibliothèque
  
10. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 12 janvier 2015  
Adoption des prévisions budgétaires - 15 décembre 2014
  
11. AFFAIRES NOUVELLES
  
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
  
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2014-12-317.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 novembre 2014**

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le procès-verbal de la session régulière du 10 novembre 2014 soit adopté en sa forme et teneur sauf à la résolution no 2014-11-295.4.18 l'année 1974 soit changée pour 2014.

**4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2014-12-318.4.1 Ratification des déboursés de novembre 2014 et approbation des comptes du mois**

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** les comptes pour la période du 1 au 30 novembre 2014 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 110 689.58\$ à même le fonds général.

**Que** madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén./sec.-trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén./sec.-trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

#### **2014-12-319.4.2 Calendrier des réunions pour 2015**

**Considérant que** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure de chacune;

#### **En conséquence,**

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2015. Ces séances débiteront à 19 h 30 au 415, rue de l'église à Cacouna aux dates suivantes :

12 janvier 2015	6 juillet 2015
2 février 2015	3 août 2015
2 mars 2015	8 septembre 2015
7 avril 2015	5 octobre 2015
4 mai 2015	2 novembre 2015
1 juin 2015	7 décembre 2015

**Qu'un** avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

#### **4.3 Programme de bonification des compensations tenant lieu de taxes**

Monsieur Claude Provencher, directeur du Service des programmes fiscaux, de la direction générale des finances municipales nous informe qu'un montant de 19 900\$ a été émis à la municipalité représentant la mesure de bonification des compensations tenant lieu de taxes pour l'exercice 2014. Ce versement est un montant estimé.

#### **4.4 Fabrique de Cacouna - Remerciements**

Madame Claudette Larochelle, présidente de la Fabrique Saint-Georges-de-Cacouna nous remercie très chaleureusement pour notre implication financière à la Fête de la Moisson du 19 octobre dernier.

#### **2014-12-320.4.5 Québec Municipal - Abonnement**

Dépôt d'une facture de Québec municipal représentant l'adhésion annuelle à Québec Municipal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler son adhésion à Québec Municipal pour l'année 2015 au coût de 280\$ plus taxes soit la somme de 321.93\$. Ce montant sera payable sur le budget 2015.

#### **2014-12-321.4.6 Association des plus beaux villages du Québec - Cotisation 2015**

Monsieur Jules Savoie, directeur général de l'Association des plus beaux villages du Québec nous transmet le renouvellement de notre adhésion pour l'année 2015.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler son adhésion à l'Association des plus beaux villages du Québec pour l'année 2015 au coût de 1 601.50\$. Ce montant sera payable sur le budget 2015.

#### **4.7 Invitation - Corporation mobilisation L'Isle-Verte**

La Corporation mobilisation l'Isle-Verte nous convie à participer à une cérémonie commémorative en l'église Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte le vendredi 23 janvier 2015 à 20 h 30. Cette dernière sera suivie d'une marche menant à la rue du Quai où ils vivront un moment de silence et de recueillement. Par la suite, un rassemblement au gymnase de l'école Moisson-d'Arts où un léger goûter sera servi.

#### **4.8 Servitech - Bernard Simard**

La firme d'évaluateurs agréés Servitech accuse réception de la requête déposée auprès du Tribunal administratif du Québec et une copie des documents relatifs à cette requête a été transmise au demandeur tel que requis par la Loi sur la justice administrative.

#### **2014-12-322.4.9 Taux IPC pour l'année 2015**

**Considérant que** certains contrats tiennent compte de l'IPC;

**Considérant qu'il** y a lieu d'adopter le taux d'indice du prix à la consommation qui sera appliqué pour 2015;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil accepte que 1.1% sera le taux de référence pour l'indice du prix à la consommation (IPC) pour toutes les transactions de la municipalité qui nécessitent la majoration de l'IPC pour 2015.

#### **2014-12-323.4.10 Centre d'archives de Rivière-du-Loup - Demande**

Monsieur Gaston Pelletier, directeur général du Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup nous demande de réserver un montant de 200\$ lors de notre prochain processus budgétaire 2015. Ils ont fait l'acquisition d'un important fonds d'archives photographiques dont une exposition qui démontrera entre autres toutes les activités du port de mer de notre localité.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de réserver un montant de 200\$ servant à l'exposition des activités du port de mer de notre localité.

#### **4.11 Mutuelle des Municipalités du Québec - Ristourne**

La Mutuelle des Municipalités du Québec a émis un communiqué de presse annonçant qu'après analyse des états financiers projetés de l'année 2014, le conseil d'administration de la Mutuelle des municipalités du Québec a approuvé le versement d'une ristourne de 4 millions de dollars à ses membres sociétaires.

#### **2014-12-324.4.12 PG solutions - Formation**

Dépôt d'une offre de formation pour la firme PG Solutions (firme de notre logiciel comptable).

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que les employés municipaux suivent par web les formations suivantes: fin d'année 2014 et facturation annuelle 2015 au coût de 150\$ par session plus taxes soit la somme totale de 300\$ plus taxes.

#### **4.13 Ville de Rivière-du-Loup - Coût informatique de la cour municipale pour 2015**

Madame Capucine Pagé, greffière suppléante de la cour municipale de la Ville de Rivière-du-Loup nous informe que l'estimé des coûts d'entretien de la licence informatique sera majoré de 3%. De plus, les frais estimés pour l'entretien du logiciel seraient de 631.60\$.

#### **2014-12-325.4.14 Journal Epik - Prévion de contribution annuelle publicitaire 2015**

Monsieur Yvan Roy, coordonnateur du Journal Epik de Cacouna, nous demande de prévoir la participation financière de la Municipalité aux 6 numéros du Journal Epik 2015 pour un montant total de 3 600\$.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de participer financièrement à la publication du Journal Epik pour l'année 2015 au coût de 3 600\$.

**Que** le conseil demande une rencontre avec les administrateurs du journal Épik.

#### **4.15 Correspondance - Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime, Ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine**

Monsieur Jean D'Amour nous remercie pour les sincères condoléances que nous lui avons adressées lors du décès de sa mère, récemment.

#### **2014-12-326.4.16 Fermeture compte travaux lots 1-2-3**

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise de rembourser le solde du compte épargne opérations (#300141) à même le compte opérations de la municipalité (#110143) afin de compléter le règlement d'emprunt des travaux des lots 1, 2 et 3.

## 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

### 5.2 CSST - Sommaire des sommes portées à notre dossier

La Commission de la Santé et de la Sécurité au travail nous informe qu'un montant de 15 705.30\$ est porté à notre dossier pour l'accident survenu le 23 janvier dernier.

### 2014-12-327.5.3 Embauche nouveaux pompiers

Suite à l'offre d'emploi publié, monsieur Claude Lévesque, chef pompier de la Brigade incendie de Cacouna nous recommande l'embauche de 4 nouveaux pompiers.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte d'embaucher les 4 candidats suivants comme pompiers de la municipalité soient : Messieurs Denis Ouellet, Jean-Luc Tremblay, François Daris et Pierre-Antoine Pelletier aux mêmes conditions que les autres pompiers énumérés dans le contrat de travail.

**Que** mesdames Ghislaine Daris mairesse et Madeleine Lévesque directrice générale soient autorisées à signer le contrat de travail avec les employés concernés.

### 2014-12-328.5.4 Achat - Brigade incendie (badge, pièce identité, manteaux, tuques, casquettes)

Les demandes suivantes sont adressées au conseil municipal pour le budget 2014 :

30 casquettes @ 22.49\$/chacune	674.70\$ + tx
30 tuques @ 15.90\$/chacune	477.00\$ + tx
Casquette du directeur @ 27.80\$	27.80\$ + tx
30 badges pompier @ 30\$/chacune	900.00\$ + tx
2 badges directeur @ 30\$/chacune	60.00\$ + tx
32 étuis à badges @ 15\$/chacune	480.00\$ + tx
4 manteaux @ 163\$ taxes comprises	652.00\$

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de faire les achats de vêtements ci-haut mentionnés et ce, à même le budget 2014 pour la somme de 3 663.78\$

### 2014-12-329.5.5 Salaire brigadier scolaire

**Attendu que** les conditions de travail du brigadier scolaire se terminent le 31 décembre 2014;

**Attendu que** le conseil désire renouveler les conditions du brigadier scolaire pour deux ans;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 110\$ hebdomadairement au brigadier scolaire pour l'année 2015 et 120\$ hebdomadairement pour l'année 2016 et ce, selon le calendrier scolaire.

## **6. TRANSPORT**

### **2014-12-330.6.1 Correspondance - Gestion MDCM Inc.**

Monsieur Mario Dubé, président de Gestion MDCM Inc. nous informe qu'il a acheté un terrain faisant partie du lot 104 du cadastre officiel de la paroisse de Cacouna. L'immeuble est enclavé et il en avait été informé lors de son acquisition. Monsieur Dubé demande à la municipalité un accès par voie terrestre ainsi que les services municipaux s'y rattachant.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna informe monsieur Dubé de la décision du conseil en expédiant la résolution no 2014-11-301.6.7 adoptée le mois dernier et portant sur le même type de demande.

### **6.2 Correspondance - Hugues Guérette Inc.**

Marie-Josée Guérette pour Hugues Guérette Inc. nous avise qu'une tournée préparatoire pour le déneigement des rues de la municipalité a été effectuée. Une bordure de revêtement bitumeux a été installée au 255, Simard et ce, dans l'emprise de la rue. On demande de corriger la situation.

Copie de cette correspondance a été expédiée au propriétaire concerné.

### **6.3 Transport Vas-Y- rapport annuel**

Dépôt au conseil du rapport du nombre d'usagers et les statistiques des transports pour notre municipalité pour l'année 2013 ainsi que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014.

### **2014-12-331.6.4 Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier**

Suite à la confirmation d'une subvention maximale de 12 000\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin pour un montant subventionné de 12 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

**Que** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

### **6.5 Suivi du dossier TransCanada Énergie Est**

Madame Ghislaine Daris mairesse fait un résumé du développement du projet TransCanada Énergie Est en date de ce jour.

## **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **2014-12-332.7.1 Achat déversoir**

Deux soumissions ont été déposées pour l'achat d'un déversoir Thelmar pour une conduite de 12 pouces.

- Avensys 422\$ plus taxes
- Geneq 425\$ plus taxes

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil accepte la soumission de Avensys pour l'achat d'un déversoir Thelmar pour une conduite de 12 pouces au coût de 422\$ plus taxes.

#### **2014-12-333.7.2 Salaire technicienne des eaux**

**Attendu que** les conditions de travail de la technicienne en eaux se terminent le 31 décembre 2014;

**Attendu que** des tests supplémentaires ont été exigés par le MAMOT pour la station d'épuration à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain;

**Attendu que** ces tests représentent des heures supplémentaires étant donné qu'ils passent de 72 tests annuellement à 120 tests annuellement;

**Attendu que** la technicienne en eaux doit se déplacer avec son véhicule pour effectuer son travail sans frais supplémentaires;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil accepte de verser un salaire horaire de 19\$ à la technicienne en eaux pour l'année 2015 et ce, sur un horaire de 20 heures par semaine.

**Que** le salaire soit indexé selon le taux IPC pour les années 2016 et 2017.

#### **2014-12-334.7.3 Bassins aérés**

**Attendu que** le conseil a retenu la somme de 10 253.23\$ à Lafontaine Leclerc pour replacer la clôture des bassins selon les bornes installées;

**Attendu que** l'entreprise Lafontaine Leclerc n'a jamais manifesté son désir de replacer la clôture au bon endroit;

**Attendu que** le conseil a été très tolérant dans ce dossier;

**Attendu qu'**une retenue sur des travaux non exécutés sert à payer un autre entrepreneur pour l'exécution de ces travaux;

**Attendu que** le conseil a décidé, à sa séance régulière du 6 octobre 2014, de faire exécuter les travaux à même la retenue;

**Pour toutes ces raisons,**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna refuse de verser la moitié de la retenue à Lafontaine Leclerc.



## **8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation**

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

#### **2014-12-335.8.2 Procès-verbal du CCU du 24 novembre 2014**

Dépôt au conseil du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenu le 24 novembre dernier.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 24 novembre dernier.

**Que** le conseil accepte les recommandations suivantes :

- Régulariser les titres de propriétés de l'ancienne Route 10.
- Autoriser les démarches de monsieur Vincent Bérubé auprès d'une personne ressource afin de s'assurer de l'acuité des changements de nos règlements sur les usages industriels.
- De discuter de la dérogation mineure du 100 rue Élixa et de celle de la propriété du lot 4 984 752 à notre prochaine rencontre afin de permettre d'émettre l'avis public requis par la loi.

### **8.3 MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 201-14- relatif à la modification du schéma d'aménagement (création de l'affectation récréotouristique - Parc côtier Kiskotuk)**

Monsieur Raymond Duval directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous a transmis copie du règlement numéro 201-14 adopté par le conseil des maires le 13 novembre dernier. Ce règlement crée une affectation récréotouristique soit l'aire récréotouristique - Parc côtier Kiskotuk.

### **8.4 Commission de Protection du territoire agricole du Québec - demande 406693**

La Commission de Protection du territoire agricole du Québec a émis une orientation préliminaire dans le dossier numéro 406693. La Commission a revu et harmonisé l'ensemble des conditions qui doivent désormais accompagner l'ensemble des décisions émises dans tous les dossiers de gravières, sablières et carrières. Donc, la Commission a énuméré les conditions préalables à l'entrée en vigueur des présentes autorisations.

## **9. LOISIRS ET CULTURE**

### **2014-12-336..9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.**

Dépôt du rapport mensuel de madame Karine Boutin, agente de développement communautaire.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise Les Loisirs Kakou Inc. à participer au déploiement du Coffre à Bouger conditionnellement à la confirmation écrite de la

réception de la subvention du comité des Saines Habitudes de vie de la MRC de Rivière-du-Loup

**Que** le conseil autorise l'achat de l'annuaire des subventions au Québec 2015 au coût de 69.95\$ plus taxes.

**Que** le conseil autorise les contrats suivants ainsi que leurs paiements aux dates précitées pour la session hiver printemps 2015 :

Cours de badminton	10\$/heure
Cours de danse en ligne	Le professeur conserve les inscriptions et paie 25\$/fois pour la location de la salle
Dessin enfant	750\$ payable en 2 versements soit le 5 mars et le 30 avril 2015
Peinture à l'acrylique (enfants)	Le professeur conserve les inscriptions et débourse 150\$ pour la location du local
Initiation au patin	20\$ la fois
Zumba Kids	Le professeur conserve la totalité des inscriptions et débourse 250\$ pour la location de la salle.
Entraînement de mini-basket	15\$ la fois
Soccer d'hiver et extérieur	10\$ l'heure
Taeboxe	750\$ payable en deux versements soit le 5 mars et 30 avril 2015.

## **9.2 Budget 2015 - Bibliothèque municipale**

Monsieur René Voyer responsable de la bibliothèque municipale nous transmet les besoins pour la bibliothèque pour l'année 2015.

Cette demande sera étudiée lors de l'élaboration du budget.

### **2014-12-337.9.3 Avenants - Travaux bibliothèque**

Dépôt au conseil du rapport de suivi des modifications au contrat de rénovation de la bibliothèque municipale.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la liste des avenants relativement à la rénovation de la bibliothèque municipale comme suit :

Architecture	19 445.40\$
Mécanique	2 910.23\$
Structure	2 569.22\$

Pour un total de 24 924.85\$

**Qu'un** montant supplémentaire de 1 000\$ soit accordé à LGT pour terminer tous les travaux ainsi que les visites supplémentaires incluses.

### **2014-12-338.9.4 Embauche - Responsable de Place Soleil**

**Attendu que** le Centre-Jeunes de Cacouna a offert à la Municipalité d'embaucher conjointement une intervenante aux Loisirs Kakou Inc. pour la prochaine session;

**Attendu que** 21 heures d'ouverture de la patinoire sont prévues pour la prochaine saison;

**Attendu que** les semaines de Noël, Jour de l'An et semaine de relâche seront à temps plein pour effectuer des activités aux jeunes dans cette période;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte d'embaucher madame Émilie Jolicoeur comme responsable du centre des loisirs Les Loisirs Kakou Inc. au tarif horaire de 13\$ et ce, sur un horaire hebdomadaire de 21 heures.

**Que** l'horaire de la semaine de Noël, du Jour de l'An et de la semaine de relâche soit élargi avec entente avec l'agente de développement communautaire selon les activités proposées.

#### **9.5 Demande - Corporation de développement de Cacouna**

Monsieur Fabien Nadeau, président de la Corporation de développement communautaire nous informe que la corporation travaille présentement à compléter le financement de la baladodiffusion et aux circuits physiques du projet Les Randonnées du passé. Il demande une contribution supplémentaire de la municipalité en permettant aux employés municipaux d'effectuer l'installation de la structure supportant les panneaux.

Le tout sera discuté à l'élaboration du prochain budget.

#### **2014-12-339.9.6 Demande de paiement no 4 - Travaux bibliothèque**

Dépôt de la demande de paiement no 4 pour l'exécution des travaux de la bibliothèque au montant de 126 433.59\$.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer un montant de 126 433.59\$ à Les Constructions Unic Inc. représentant la demande de paiement no 4 des travaux de rénovation de la bibliothèque municipale.

### **10. INFORMATIONS**

### **11. AFFAIRES NOUVELLES**

### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **2014-12-340.13 Clôture de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Qu'**advenant 20h35 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

---

Madeleine Lévesque, dir. gén./sec.-trés.

---

Ghislaine Daris, mairesse

\*\*\*\*\*